

## Initiatives ministérielles

Duncan	Epp
Forsther	Frazier
Gauthier (Roberval)	Gilmour
Godin	Gouk
Grey (Beaver River)	Guay
Guimond	Hanrahan
Harper (Calgary-Ouest)	Harper (Simcoe-Centre)
Hart	Hayes
Hermanson	Hill (Macleod)
Hoeppner	Jennings
Johnston	Lalonde
Landry	Langlois
Lebel	Leblanc (Longueuil)
Leroux (Shefford)	Marchand
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McClelland (Edmonton—Sud-Ouest)
McLaughlin	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Ménard	Paré
Picard (Drummond)	Plamondon
Pomerleau	Péloquin
Ramsay	Riis
Ringma	Rocheleau
Sauvageau	Schmidt
Scott (Skeena)	Silye
Solberg	Solomon
Speaker	Strahl
Taylor	Tremblay (Rimouski—Témiscouata)
Venne	White (Fraser Valley—Ouest)—78

## DÉPUTÉS «PAIRÉS»

## Députés

Axworthy (Winnipeg—Sud-Centre)	Bouchard
Canuel	Caron
Cauchon	Chan
Copps	Dalphond—Guiral
DeVillers	Dumas
Fillion	Leroux (Richmond—Wolfe)
MacLaren (Etobicoke—Nord)	Mercier
O'Brien	Parrish
St-Laurent	Young

● (1115)

**La Présidente suppléante (Mme Maheu):** Je déclare la motion adoptée.

\* \* \*

## LOI SUR LA SUSPENSION DE LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 21 mars, de la motion: Que le projet de loi C-18, Loi suspendant l'application de la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité, ainsi que de l'amendement.

**Mme Deborah Grey (Beaver River):** Madame La Présidente, j'ai terminé mon intervention l'autre soir à 18 h 42 et je suis prête à répondre aux questions et observations.

**M. Stephen Harper (Calgary—Ouest):** Madame La Présidente, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le discours que la députée de Beaver River a fait l'autre soir. Elle a longuement parlé de sa circonscription. Nous nous souvenons tous de la première fois qu'elle a été élue à la Chambre pour représenter la nouvelle circonscription de Beaver River. À cette époque, j'avais l'honneur d'être son adjoint. Je l'ai aidée à devenir la première députée réformatrice à la Chambre des communes. Ce fut une journée

extrêmement importante. Certains des changements proposés ici au sujet de sa circonscription lui tiennent manifestement à coeur.

Pendant son discours, lundi, j'étais inquiet. Certains des commentaires qui ont été formulés par les députés d'en face et qui ne sont peut-être pas consignés dans le hansard soulèvent des questions quant à l'esprit de parti, ou à l'absence d'esprit de parti, et à l'intégrité d'Élections Canada et de ses hauts représentants. Un certain nombre de commentaires venus d'en face donnaient à entendre qu'Élections Canada était un organisme sectaire et que ses membres entretenaient des rapports étroits avec un autre parti politique qui n'est plus représenté à la Chambre.

La députée de Beaver River est à la Chambre depuis 1988 et a été candidate deux fois à des élections générales et une fois à des élections partielles. En tant que candidate et seule députée de son parti pendant un bon moment, pourrait-elle nous dire si elle trouve qu'Élections Canada est un organisme sectaire, ou tend à l'être, ou bien si elle est satisfaite de ses rapports avec cet organisme, comme députée indépendante et réformatrice?

**Mme Grey:** Madame La Présidente, j'aimerais remercier le député pour ses observations. C'est très agréable de l'avoir à nouveau à la Chambre des communes, cette fois comme collègue député.

Il m'a demandé de donner mon avis sur Élections Canada. Avant de répondre à cette question, je voudrais dire ce que je pense de certaines remarques qui ont été lancées à la Chambre. Je suppose que les remarques répétées du député de Vancouver—Sud l'autre soir lorsque je m'adressais à la Chambre m'ont à la fois amusée et attristée. Il n'arrêterait pas de crier haut et fort qu'il perdrait sa circonscription et que Beaver River ne serait pas la seule à être disloquée. Il a dit que sa circonscription serait aussi disloquée.

● (1120)

Admettons que ce soit ainsi, mais la Chambre doit prendre conscience du fait que le gouvernement tente peut-être de faire adopter ce projet de loi à toute vapeur justement parce que ce député risque de perdre son siège. Je risque aussi de perdre ma circonscription. Autrement dit, je n'aurais plus d'endroit où présenter ma candidature lors des prochaines élections si je décidais de le faire.

C'est pourquoi il est important que quelqu'un de ce parti qui risque de perdre sa circonscription ne se contente pas égoïstement de proposer que ce processus soit remis à plus tard. En adoptant une telle attitude, je sauvegarderais mes propres intérêts et je pourrais dire: «Ouf! je suis certaine de conserver ma circonscription, je peux donc continuer.» À mon avis, le député d'en face manque de logique lorsqu'il crie qu'il va, lui aussi, perdre son siège. Il serait tout à fait naturel que ce député appuie son gouvernement dans sa hâte de faire adopter ce projet de loi afin de suspendre ce processus. Il existe là une véritable contradiction. En principe, je suis contre ce projet de loi, même si je risque aussi de perdre ma circonscription en cours de route.